



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2017-431

PUBLIÉ LE 5 DÉCEMBRE 2017

# Sommaire

## **Pôle Supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt**

75-2017-12-05-003 - Arrêté n°2017-333 - Portant délégation de signature (1 page)

Page 3

75-2017-12-01-006 - Arrêté n°2017-332 - Portant délégation de signature (1 page)

Page 5

Pôle Supérieur d'enseignement artistique Paris  
Boulogne-Billancourt

75-2017-12-05-003

Arrêté n°2017-333 - Portant délégation de signature

*délégation de signature Serge Tranvouez*

**Arrêté n°2017-333**  
**Portant délégation de signature**

Vu l'arrêté n°2009-1740 du 21 décembre 2009 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris – Boulogne Billancourt » modifié par l'arrêté n°2015-158 du 29 décembre 2015 ;

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris – Boulogne Billancourt en date du 5 octobre 2010 et notamment son article 13.3° ;

Vu l'arrêté n°2017-324 portant nomination de Laurent Gardeux en tant que Directeur de l'EPCC Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris – Boulogne-Billancourt (PSPBB) ;

Vu l'arrêté du 23 octobre 2015 relatif au diplôme d'État de professeur de théâtre ;

Le Directeur de l'établissement public de coopération culturelle Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris-Boulogne-Billancourt

**DECIDE**

Article 1<sup>er</sup> – Monsieur Serge TRANVOUEZ, Directeur du département théâtre, ESAD, reçoit délégation de signature pour :

- établir la liste des candidats admis à entrer en formation initiale ou en formation continue au DE Théâtre,
- fixer la durée et l'organisation de la formation au DE Théâtre pour chaque candidat,
- établir la liste des candidats admis à se présenter à l'examen sur épreuves du DE Théâtre,
- arrêter la liste des candidats reçus au vu des résultats des évaluations de la formation et de l'examen sur épreuves.

Article 2 – Le présent arrêté fera l'objet d'une publicité par voie d'affichage au siège de l'établissement et par publication au Recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris.

Article 3 – Le présent arrêté prend effet à compter de sa publicité.

A Paris, le 5 décembre 2017

Laurent GARDEUX  
Directeur



Pôle Supérieur d'enseignement artistique Paris  
Boulogne-Billancourt

75-2017-12-01-006

Arrêté n°2017-332 - Portant délégation de signature

*délégation de signature Mm Dessouches*

**Arrêté n°2017-332  
Portant délégation de signature**

Vu l'arrêté n°2009-1740 du 21 décembre 2009 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris – Boulogne Billancourt » modifié par l'arrêté n°2015-158 du 29 décembre 2015 ;

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris – Boulogne Billancourt en date du 5 octobre 2010 et notamment son article 13.3° ;

Vu l'arrêté n°2017-324 portant nomination de Laurent Gardeux en tant que Directeur de l'EPCC Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris – Boulogne-Billancourt (PSPBB) ;

Le Directeur de l'établissement public de coopération culturelle Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris-Boulogne-Billancourt

DECIDE

Article 1<sup>er</sup> - Madame Emmanuelle DESOUCHES, Secrétaire générale, reçoit délégation de signature pour :

- les affectations comptables, sans limite de montant,
- les mandats, sans limite de montant,
- les ordres de paiement, sans limite de montant,
- les réimputations de compte, sans limite de montant,
- les ordres de reversement, sans limite de montant,
- les titres de recettes, sans limite de montant.

Article 2 – Le présent arrêté fera l'objet d'une publicité par voie d'affichage au siège de l'établissement et par publication au Recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris.

Article 3 – Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°2016-02 en date du 3 novembre 2016 portant délégation de signature en faveur de Madame Emmanuelle DESOUCHES

Article 4 – Le présent arrêté prend effet à compter de sa publicité.

A Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2017

Laurent GARDEUX  
Directeur

